

Le document de stage à l'écrit :

Une certaine liberté vous est laissée dans le plan à adopter, mais souvent, on peut adopter un plan en trois parties.

Le seul document qui est obligatoire à 101 % (son absence entraînera à coup sûr des points en moins) est un schéma de fonctionnement. D'autres documents sont souvent pertinents et sont donc souvent à construire dans beaucoup de cas (calendriers s fourragers, calendriers du travail, ...)

PARTIE I (situer l'exploitation dans son environnement)

Cette partie est une analyse de l'environnement de l'exploitation pour dégager les interactions qui existent entre l'exploitation et cet environnement. Vous devez donc étudier en stage cet environnement pour, dans le rapport, étudier:

- les atouts et contraintes de l'environnement socio-économique (voisinage, filière, ...) ou politique (des règles communales comme le PLU, aux règles nationales ou européennes comme les aides PAC ou les attributions de droits à produire)
- les atouts et contraintes de l'environnement naturel (climat, « problèmes liés à l'écologie »)
- prévoir l'évolution probable des deux si cela peut avoir un impact sur l'avenir de l'exploitation et sur son futur fonctionnement.

Rq : Pour illustrer cette partie vous pouvez présenter une carte qui montre l'emplacement du département de stage (vos correcteurs ne seront vraisemblablement pas du même département que votre lieu de stage), puis un détail du département ou vous localisez la commune (ou les communes) où siège l'exploitation.

Exemples de données de l'environnement qui peuvent avoir un impact sur une exploitation de stage (et peuvent donc être présentées et analysées dans le document):

- le dynamisme agricole local, le type de productions des autres agriculteurs sur la commune ou les communes proches . Ceci peut avoir un impact sur l'exploitation et son fonctionnement (ex.):

* La bonne entente avec ses voisins. Par exemple, l'entraide et donc les contraintes de travail, ou les autres problèmes si pas d'entraide (les besoins en matériel, risques si travail pas fait à temps,). Il peut y avoir un rapport avec les productions de la commune ou du canton

(ex: entraide sur le maïs ensilage: producteurs de laits, ou de l'enlèvement de volailles), d'où l'intérêt de le présenter.

On peut aussi évoquer les possibilités de copropriété pour le matériel.

* les services (CUMA et conséquences sur coût de mécanisation, temps de travail [si le matériel en CUMA est plus « grand » que ce que l'exploitant pourrait s'offrir], autres services qui ont des effets positifs sur la rentabilité de l'exploitation ou limitent le travail, ou... expliquer l'effet positif - ou Pb car ces services n'existent pas).

* les reprises possibles (terres, bâtiments si départs en retraite) ou les nouveaux associés disponibles... conséquences sur l'évolution du système, la solution à des contraintes existantes, etc.

* l'information de l'exploitant en rencontrant des voisins qui travaillent dans la même production (conséquences sur les techniques utilisées), ou par des réseaux locaux (GDA,...).

- la climatologie: dégager les contraintes, les atouts et les conséquences sur le système et son fonctionnement:

* climatologie moyenne (conséquences sur le type de cultures ou de semences fourragères choisies par le maître de stage, les risques sur certaines cultures [et donc le choix des cultures], les rotations, l'itinéraire technique adopté pour s'adapter à ces conditions [sur les productions, les pointes de travail,...], les dates de semis, dates de mise à l'herbe, dates d'autres travaux, l'irrigation, les pointes de travail et leurs conséquences sur les autres ateliers [ex: surveillance des mises bas, chaleurs, ...], et tous les problèmes que posent ces problèmes de date, les rendements moyens et leurs conséquences (chargement, MB, etc), les possibilités de faire travailler des équins à l'extérieur, les dates possibles de mise au pâturage, etc.

* climatologie de l'année et son impact sur les rendements, dates de semis, possibilité de semer ou pas à telle période, de pâturer, de faire travailler des équins, etc.

- l'environnement « écologique »: contraintes qui pèsent sur le devenir de l'exploitation par exemple sur :

* le plan d'épandage (suffisant [?], problème de voisinage [POS ou PLU et protection qu'il apporte: zone NC ou A, ou risque de voir des terres en zone ND ou N avec beaucoup de contraintes pour construire des bâtiments, ou pire, voir d'autres terres en zones constructibles, et donc, de perdre de la terre et du quota ou de la surface épandable], zone de captage, rivières, fossés, « zones vulnérables », etc).

* la construction de bâtiments d'élevage est-elle possible face à des problèmes de voisinage (voisins [limite de distance], monuments historiques, POS, zone de captage, rivières, fossés, plan de protection de bassins etc).

* présence d'autres sources de problèmes extérieurs: station d'épuration qui augmente la pollution globale et donc le risque de passer en zone vulnérable, ou contamine l'eau offerte aux animaux, autres industries qui réclament de l'eau pure: eau de source ou minérale puisée dans le bassin,...

* la contrainte ne s'arrête pas là (**risque d'érosion** [à étudier avec le relief, le type de terres [et même à la limite la climato], les méthodes culturales, comme des sols nus l'hiver ou de la culture de maïs], de pollution par lessivage, etc).

* Zones naturelles où il y a de fortes contraintes (dates de fauches tardives, interdiction de traitement et d'épandage ou de labours, ...) ex : ZNIEFF etc

- l'environnement foncier: concurrence sur les terres (quel choix fait la CDOA?), possibilité d'en récupérer (?) ; proximité des zones urbanisables avec le risque de se voir réduire la terre exploitable (qui peut porter du quota). Tout ceci se traduit par des:

* contraintes qui pèsent sur le plan d'épandage, les constructions: peut-on les résoudre dans cet environnement de taille limité, en respectant les règles d'épandage, de ne pas gêner

trop les voisins lors de l'épandage,...? (conséquences pour l'exploitation dans son fonctionnement ou ses investissements. Peut-être déjà étudié dans le point précédent).

* risques d'être exproprié [zone U, NA, NB du POS ou U AU1 et AU2 du PLU de la commune]: et donc des terres exploitées et donc, pour certains, du quota; ou même d'être gêné dans ses façons de travailler: [ex: une route coupe les parcelles irrigables en deux. La deuxième partie devient non irrigable sans investissements importants], projet public genre TGV, ou...¹

* risques de ne pas pouvoir reprendre des terres à cause, du POS (ou PLU), des voisins, de la politique de la CDOA, ou de la proximité de zone urbaine [par exemple].

- environnement social et les problèmes qu'il peut poser pour la famille [ne serait ce que pour le travail de madame ou ses problèmes à gérer les courses, ou, les enfants qu'il faut amener à l'école - et qu'elle ne fait pas la traite du matin à cause de ça, par exemple] (**écoles, services,..**). **Mais aussi les problèmes de voisinage** avec des voisins qui grognent après chaque épandage ou chantier parce que « ça » sent et salit les routes, ou les vaches qui cassent les clôtures, ou les bornes de parcelles qui se déplacent, ou

- l'environnement économique qui explique certains choix (type de productions ou de fonctionnement, ...) **ou contraintes ou atouts** (proximité de services ou de l'aval) et parfois **une partie des bons ou mauvais résultats économiques**. Il faudrait essayer d'expliquer et de commenter les choix des entreprises d'amont et d'aval. **En fait de dégager la stratégie du choix** (le moins cher, ou le meilleur conseiller, ou la COOP en priorité, ou....?).

En plus, l'étude de la filière (amont ou aval), peut être très intéressante dans certaines productions:

- cas des productions à risques (maraîchage,..), ou à prix très fluctuant (porc par exemple); il faut alors centrer l'étude sur les points importants

- cas de nouvelles filières peu connues pour le correcteur (bio, filières locales comme le Loué,..) où il faudra développer tous les problèmes législatifs ou de cahier des charge, mais aussi de marché et filière (avenir, etc) (le faire là ou dans la partie atelier)

- l'environnement politique et les contraintes ou les évolutions de la PAC² de la PAF qu'il impose ou imposera à l'exploitant ou à la filière dans laquelle il écoule ses produits: ex: PAC, PAF (loi cadre notamment), CTE possible. Pensez aussi à la directive Natura 2000, les lois sur les pollutions (directive nitrate, paiement imposés au polluants, etc). ex: quelles changements dans la politique de l'éleveur cela introduit-il (politique d'investissement, de limitation des coûts, de respect de l'environnement, du paysage, et patate)

A part cette partie sur l'environnement direct de l'exploitation, rappelez vous que le correcteur doit noter votre capacité à prendre en compte l'environnement (et ses interactions sur le système et aussi sur son fonctionnement) dans la totalité du rapport.

Vous devez donc examiner les interactions entre l'environnement et l'exploitation dans les parties suivantes du rapport. Voir, plus tard, la grille d'évaluation du rapport.

¹ me demander. (cours TS2)

² Voir cours sur l'agenda 2000 et la nouvelle loi cadre agricole.

PARTIE II: étude du système exploitation-famille

C'est peut-être au début de cette partie qu'il est souvent le plus pertinent de présenter et d'expliquer l'historique de l'exploitation.

Etude du système: quels secteurs à documenter:

a- système famille

* travail (qui fait quoi sur l'exploitation et/ou apporte quel revenu [notamment revenu de l'extérieur]). Il faudra établir **un calendrier du travail** sur l'exploitation.

* besoins en temps³ et en prélèvements privés pour la famille (enfants? études? rénovation de la cuisine ou de la maison entièrement, changement de voiture?...):besoins actuels et évolution probable

* **finalités et objectifs**⁴

* qui prend quel type de décision (ou qui prend les décisions, avec les conséquences sur certains ateliers qui sont plus « aidés que d'autres »), cheminement de la prise de décision (on fonce? on demande du conseil? ou on tergiverse un peu en attendant que le problème soit passé?)

* **expliquer grâce à cela (mais aussi grâce à l'environnement) l'historique (qui explique l'orientation et les caractéristiques du système) et la stratégie des exploitants.**

Attention, l'historique permet souvent de dégager les « finalités » de vos maîtres de stage.

C'est donc dans cette partie qu'il faut présenter et commenter le schéma de fonctionnement.

b- système « opérant » (l'exploitation): dégager les atouts et contraintes en expliquant les choix faits et en montrant leurs conséquences

³ Vous oubliez souvent le temps passé pour le ménage (au sens de l' INSEE et donc aussi les enfants dont il faut s'occuper), et souvent que la maîtrise des pointes de travail se résout parfois par le remplacement des tâches ménagère de l'épouse par sa mère ou ses grands enfants pour qu'elle puisse faire la traite du soir ou monter sur le tracteur. Ceci ne veut pas dire que le temps que l'épouse (par exemple) consacré à la famille hors de l'exploitation doit être pris en compte dans le calendrier de travail; mais vous devez tenir compte dans votre analyse. Elle n'est peut-être pas disponible 8h/jour.

⁴ voir le cours de D 44

Exemple d'Atouts et contraintes à développer (en pointant les conséquences) et explication des choix faits pour les parties suivantes du système opérant:

* **travail:** (faire si possible un calendrier) et qui fait quoi? souplesse? etc

- débordé ou pas? est-ce un choix?
- pointes de travail? si oui: comment sont-elles résolues (choix de matériel, choix sur les bâtiments, choix de cultures ou d'itinéraires techniques[ex: choix des dates de vêlage, de semis,..], choix des dates de vêlage ou autres événements dans les troupeaux...). Sont-elles résolues par de la main d'oeuvre autre que celle qui est officielle (amis, famille [même si ce n'est que pour s'occuper des enfants], salariée, etc). Ont-elles des incidences sur les résultats techniques de certains ateliers: y-a-t'il des priorités entre les ateliers (et donc des conséquences néfastes sur les résultats techniques d'un atelier aux moments de pointe)....

* **cheptel productif:** exemple:

- niveau génétique
- taille (vis à vis de la taille de l'exploitation, des pb d'environnement).

* **bâtiments:** fonctionnalité vis à vis

- du temps de travail et des conditions de travail (fonctionnalité générale et automatismes [racleurs, accès, paillage facile, curage facile, etc], disposition des bâtiments entre eux, et, avec la fumière, les silos, etc.

- des pb. sanitaires (m2/animal, exposition, courants d'air, etc) et du bien-être des animaux

- de l'environnement ou du voisinage (effluents, bruits, odeurs,..); mise aux normes à faire ou faite?

- le coût/ha n'est-il pas trop élevé? A expliquer et commenter.

- risques et autres problèmes (à qui est la terre qui les porte [pb de construction sur sol d'autrui]?, réparations à prévoir [problèmes juridiques: construction sur sol d'autrui],...).

- investissements prévus (notamment mise aux normes)? Le coût?

* **matériel** (idem bâtiments avec en plus une explication des choix du type de matériel utilisé⁵ [en fonction du travail, du type de terres, de la taille des parcelles,...] et du sous-équipement ou suréquipement).

* **foncier**

- fermages: sûrs? risque de fin du bail⁶ et donc perte des terres ou quota? (attention, le propriétaire peut mettre fin à un bail à long terme, pour exploiter lui-même ou pour que ses descendants exploitent [prévenir juste 18 mois avant expiration du bail])

⁵ Par exemple, pourquoi une dessileuse pailleuse plutôt qu'une petite dessileuse normale; ou pourquoi 3 tracteurs, ou quelle adaptation des outils d'exploitation du sol (traction ou travail): au sol lui-même, ou aux pointes de travail, ou à la surface à travailler ou au climat (cf par exemple pointe de travail dans un climat défavorable; [ex: climat parfois humide au moment du semis des cultures de printemps]), ou....

⁶ Si jamais le bailleur risque de reprendre les terres pour exploiter, lui, ou ses enfants.

- parcellaire (éclatement ou taille des parcelles et leurs conséquences sur le travail, le type ou taille du matériel ou le type de cultures, ou rotation, ou pâturage, possible à tel ou tel endroit, et autres conséquences...)

- type de sols (granulométrie), sous-sol (mouillant, séchant?), RU, richesse chimique et leur impact sur les itinéraires techniques possibles et utilisés par l'éleveur, le type de culture ou de variétés utilisables, le potentiel de rendement, les résultats techniques, la pollution,...

L'analyse chimique, si elle vous amène à conclure à des redressements, doit avoir des conséquences dans le projet.

Exemples de conséquences de ces atouts et contraintes :

- * les pratiques de production (itinéraires techniques, date de vêlage, choix génétiques, choix de l'extensif, etc)
- * les effets sur l'environnement (pollution, valeur paysagère,...)
- * les effets sur le travail (fonctionnalité du système [conditions de travail, temps de travail et pointes de travail] et leurs conséquences sur les autres ateliers, etc)
- * les effets sur les résultats techniques ou économiques et financiers

Conclure par le schéma de fonctionnement de l'exploitation et le commenter.

PARTIE III Diagnostic tecnico-économique des ateliers, de l'exploitation, analyse financière de l'exploitation et Durabilité du système

I- analyse des ateliers : des pratiques aux marges brutes

II- analyse économique et financière de l'exploitation

III- analyse de la durabilité de l'exploitation "/>.

Échelle de durabilité agro-écologique

Diversité domestique

Organisation de l'espace

Pratiques agricoles

Échelle de durabilité socio-territoriale

Qualité des produits et du territoire

Emploi et services

Ethique et développement humain

Échelle de durabilité économique

Viabilité économique

Indépendance

Transmissibilité

Efficiences